L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien......$12 | payable d'avance
Do. tri-hebdomadaire......$10

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 9 AVRIL 1842.

Pour Président des Etats-Unis:
HENRY CLAY.
Pour Vice-Président:
WINFIELD SCOTT.
Pour Gouverneur:
HENRY JOHNSON.

REVUE DE LA SEMAINE.

Extérieur : Angleterre, France, Etats-Unis, Mexique et Texas.—Intérieur : Retraite de Mr Clay, Election Municipale, Théâtre.

Sans avoir une grande importance actuelle, les nouvelles d'Europe, reçues par le *Columbia*, offrent cependant de l'intérêt à plus d'un titre. Le refus, de la part de la France, de ratifier le traité consacrant le droit de visite, contrarie visiblement l'Angleterre : c'est un échec sérieux pour sa politique envahissante. Aussi est-il curieux d'examiner attentivement le langage de ses orateurs et de ses publicistes à ce sujet. "Nous déplorons ce refus disent les uns; mais nous avons l'espoir qu'on n'y persistera pas. On se fait illusion sur les vues de l'Angleterre, on calomnie ses intentions, si l'on pense qu'elle est mue par des vues d'intérêt privé, par des motifs de domination; car elle n'a réellement en vue que les intérêts sacrés de la philantropie."—"La France, dit un autre, ne saurait persister dans son refus; car une puissance ne peut refuser la ratification d'un traité signé par son représentant diplomatique que lorsqu'on a agi sans autorisation ou lorsqu'on a outre-passé son mandat : or rien de tout cela n'a eu lieu." Voilà comment s'expriment les membres du parlement mais, il faut le reconnaître et le remarquer avec une réserve et une courtoisie de formes qui ne leur sont nullement habituelles en parlant de la France. La presse anglaise, qui n'est pas tenue à la même réserve, suit une toute autre voie. Suivant elle la nouvelle de la ratification du quintuple traité par les quatre puissances signataires, a causé la plus vive sensation à Paris où l'on avait la conviction du contraire et comme l'on s'y effrayait déjà de voir encore une fois la France dans l'isolement par suite de refus de ratification, on peut être certain que cette puissance ne tardera pas à revenir sur ses pas.

Tout cela, comme on voit, n'a d'autre but que d'amener la France soit par la flatterie, soit par la persuasion, soit par l'intimidation, à donner sa sanction définitive à un traité qui blesse à la fois les intérêts de son commerce et son honneur national.

Et chose étrange! du moins s'il faut en juger par ces journaux anglais, une partie de la presse française se fait l'auxiliaire de la politique britannique.

Dans tout ce qui s'est passé, il n'y a cependant rien que de très naturel. Les représentans de cinq puissances conviennent d'un traité qui doit manifestement tourner au bénéfice à peu près exclusif, de l'une d'elles : ce qui fait qu'il y a un rusé et quatre dupes. L'une de ces puissances, celle à laquelle le traité est le plus nuisible, (les trois autres n'y ayant qu'un intérêt nominal) celle qui est le plus consultée par le pouvoir exécutif manifeste sa répugnance et, par suite, on refuse de sa part la ratification. Grandes doléances de la part de la puissance intéressée, laquelle obtient cependant la ratification des trois autres, moins pour l'utilité réelle de cette sanction, que pour intimider la puissance récalcitrante. Où est, en ce qui touche la France, le grand mal dans tout cela ? L'Angleterre pourra visiter tout à son aise les batimens de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, sous prétexte d'empêcher la traite : mais voilà tout; et si elle ne se montre que médiocrement satisfaite de ce résultat, c'est que son but secret, son but réel, était de lier la France de la même manière, pour arriver ensuite jusqu'à faire peser sa domination sur la marine des Etats-Unis; circonstance qui explique le profond désappointement qu'elle cherche vainement à déguiser.

Il parait encore que notre ministre à Paris a aussi envisagé la question sous son véritable point de vue, puisqu'il a fortement insisté auprès du gouvernement français pour faire refuser la ratification : assurant le cabinet des Tuileries que ce traité était dirigé indirectement contre les Etats-Unis et que les signataires de ce document s'engageaient, en quelque sorte, à soutenir l'Angleterre dans ses extravagantes prétentions de visite maritime. Nous croyons cependant que le vote de la Chambre des Députés a fait plus d'effet sur le ministère que les représentations de l'honorable général Cass.

Tout porte à croire, d'après les nouvelles reçues hier qu'une nouvelle insurrection se prépare en Espagne. Les Christinos paraissent avoir fait décidément alliance avec les carlistes dans l'attente de l'union si souvent projetée d'un fils de Don Carlos avec la jeune reine. Mais Espartero ne sera point pris au dépourvu et l'on sait que sa force est immense comme son audace.

En Portugal, il y a eu une véritable révolution, puisqu'à la charte nationale de 1838 on a substitué la charte octroyée de 1826; mais c'est une révolution comme il serait à souhaiter qu'elles fussent toutes, c'est-à-dire pacifique; sans héros mais aussi sans victimes. Nous manquons de détails pour apprécier la valeur politique de ce mouvement. Il parait seulement que la constitution qu'on a remise en vigueur est beaucoup moins libérale que celle qui vient d'être si lestement mise de côté. Faut-il en conclure que le libéralisme périclite en Europe?

La plus grande incertitude règne sur ce qui se passe au Mexique et au Texas. On sait seulement que les escarmouches déjà signalées n'ont pas eu, jusqu'à présent de conséquences bien facheuses. Et l'on se demande vainement que font, que veulent faire les Mexicains avec leur armée de cinquante mille hommes? que font, que veulent faire les Texiens sans cesse menacés dans leur existence nationale comme dans leur fortune privée?

—A l'intérieur nous n'avons rien à signaler, si ce n'est le retrait de M. Clay de la vie publique. Le 1er, l'honorable J. J. Crittenden l'a remplacé au Sénat des Etats Unis. A l'exemple des anciens romains, ce grand homme d'état va quitté les conseils de la nation pour retourner à sa charrue.

Ici, l'élection municipale est, somme toute, fort encourageante, quoi qu'on en ait dit, pour le parti démocrate whig; pourvu que sortant de son apathie il consente à s'organisér convenablement pour les élections de juillet.

—Le Théâtre d'Oléans n'a donné cette semaine que deux représentations et quoique l'une d'elles fut au bénéfice d'un artiste aimé du public, elles n'ont attiré que fort peu de monde. Les italiens seuls font quelques recettes et même pas tous les jours. Décidément la misère est grande.

Poids du pain.—Durant la semaine prochaine les boulangers devront donner trente-sept onces de pain pour 10 cents. Les pains de 2de qualité devront peser 25 pour cent en sus.

—Le beau navire *Taglioni*, capitaine Rodgers, dont le long retard commençait à exciter des craintes sérieuses, est arrivé du Havre dans la matinée d'hier, après cinquante un jours de traversée.

—Il a été reçu à Boston, par le steamer *Columbia*, des dépêches du ministre américain à Londres.

L'Hon. Martin Van Buren, ex-président des Etats-Unis, et l'Hon. J. K. Paulding, sont arrivés à Mobile mercredi dernier, 7 courant.

Plusieurs arrestations d'incendiaires ont eu lieu dernièrement à Baltimore.

—Il s'organise partout, dans le Nord, des meetings en faveur du Texas, et dans la plupart des grandes villes, des compagnies de volontaires se forment pour aller combattre sous le drapeau de la jeune république.

Le *Macédonian*, journal officiel à Washington, annonce que la commission accordée aux maîtres de poste sera réduite, à partir du 1er. courant, de dix pour cent.

Virginie.—La législature de la Virginie s'est ajournée le 27 du mois dernier, après avoir siégé pendant 111 jours, et avoir adopté 290 bills.

—M. McCulloch, de Baltimore, a été nommé par le président premier contrôleur du trésor. Reste à savoir si celui-là obtiendra l'approbation du Sénat.

Le bruit courait à Londres, dans les cercles de la haute aristocratie, que le mariage de Henry V avec une princesse de la famille royale de Russie était définitivement arrêté.

Des lettres de Montpellier du 15 février annoncent que madame Lafarge était, fort dangereusement malade.

INTERIEUR.

[Correspondence particulière de l'Abeille.]

Washington, 31 mars 1842.

Sénat.—Longtemps avant 9 heures, les dames avaient fait irruption dans les galeries et s'étaient emparées de tous les siéges disponibles.

L'ouverture de la séance a été consacrée à la discussion d'un grand nombre de pétitions, mémoires et réclamations.

Un peu après une heure, M. Clay s'est levé et a annoncé qu'il avait à faire une motion concernant une communication du gouverneur du Kentucky (accompagnée des lettres de créance de M. Crittenden.) Cependant, ajoute l'orateur, je réclamerai l'indulgence du Sénat et lui demanderai la permission de m'occuper un peu de moi même, bien qu'il me coûte de le faire. Il faut absolument que je m'explique, afin que l'on ne se méprenne pas sur mes intentions, et que l'on sache pourquoi je me retire des conseils de la nation dans des circonstances aussi critiques.

Il est entré alors dans des explications qu'il me serait impossible de transcrire dans cette lettre, et a prononcé un discours plein de sentiment et de délicatesse. Il a passé successivement en revue tous les actes de sa vie politique, et a déclaré qu'après trente-six ans de service il se croyait en droit de demander un congé de retraite. Quand il est venu à parler de la reconnaissance qu'il ressentait pour l'Etat qu'il avait représenté depuis si long-temps au Congrès; de son émigration au Kentucky, quand il n'était encore qu'un pauvre orphelin, sans parens, sans amis, sans la moindre ressource pécuniaire; et de l'accueil qu'il y avait reçu, l'orateur n'a pu maîtriser son émotion, et ses sanglots l'ont interrompu. Plus d'une dame a porté son mouchoir à ses yeux, et plus d'une larme est venu mouiller les paupières de nos vieux sénateurs.

M. Clay n'a pas parlé au delà d'une heure, mais toutes ses paroles étaient empreintes d'une douce et mélancolique tristesse.

Quand M. Clay se fût rassi, le Sénat, sur motion de M. Preston, s'est ajourné à demain.

Chambre des Représentans.—Le comité sur les manufactures auquel avait été référée cette partie du message du président relative au tarif, a présenté un bill qui amende les divers actes relatifs aux droits imposés sur les marchandises étrangères.

Il a été aussi présenté un bill pour abolir les différens hôtels de monnaie que le gouvernement fédéral possède dans plusieurs Etats.

Le *Loan Bill* a été adopté avec un amendement. L'emprunt est de dix sept millions à 6 pour cent d'intérêt, et remboursables dans vingt ans.

Après des debats de peu d'importance, la chambre s'est ajournée.

HAVANE.

Le brick *Empresario*, arrivé hier matin de la Havane, nous a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 1er avril inclusivement. Ils ne contiennent aucune nouvelle intéressante.

Extrait de notre correspondance particulière.

"*Le steam-ship Tay* est parti de la Havane le 26 du mois dernier (la lettre de notre correspondant est du 1er avril) pour Nassau, où il prendra les sacs aux lettres du *Forth*, lequel a quitté notre port le 15 du mois dernier pour l'Angleterre via Nassau. Le Tay après avoir pris les sacs du Forth se dirigera sur Fayal et delà sur Southampton. Le *Dee* est parti hier pour Halifax par la voie de Nassau et de New York. Le *Solway* est arrivé de Vera Cruz hier avec $200,000 en espèces. Le *Clyde* nous a apporté le 25 du mois dernier les nouvelles d'Europe venues par l'*Acadia*.

"Nous attendons maintenant le steamer qui a dû partir d'Angleterre le 1er du mois dernier. Nous avons encore à nous plaindre de l'irrégularité des steam-ships anglais.

"La corvette française *La Brillante*, commandant Regnard, est entrée dans notre port avant hier, venant de Pensacola."

Buenos-Ayres.—La barque *Smyrna*, arrivée dernièrement à New-York, y a apporté des nouvelle de Buenos-Ayres jusqu'au 25 janvier. Cette ville venait d'éprouver un de ces ouragans qui font tant de mal aux navires mouillés dans le port. L'armée du général Paz était campée dans les plaines de l'Entre Rios.

VARIÉTÉS.

LA CHAINE D'ARGENT.

(*Voir l'Abeille des 4, 5, 6 et 7*)

Depuis quelques mois Campagnard s'apercevait que l'auxiliaire qu'il avait pris à sa solde pour ainsi dire, dans ses plans de vengeance contre sa famille, lui coûtait un peu cher par suite des prêts d'argent qu'il était obligé de lui faire, et il redoutait d'ailleurs les conséquences que pouvaient avoir ses indiscrètes révélations. Jugeant la réalisation de ses projets à la fois trop lointaine et trop coûteuse, il s'était décidé à les modifier, afin de retirer au moins quelque fruit de ses efforts. Au point où il avait conduit les choses, un bon emploi de la calomnie lui permettait de se passer du concours compromettant et onéreux de Godefroid : double raison pour le sacrifier à son avarice et à sa sécurité. Peu à peu il avait donc cessé de voir son génant complice, et il lui avait enfin fermé sa bourse, assuré qu'il était désormais de parvenir seul au but qu'il s'était proposé ; Nuire aux autres sans le secours d'autrui, gratuitement et sans péril ! Campagnard ne pouvait hésiter. Il commença par faire remarquer aux uns les assiduités de Godefroid chez Mme Duru, aux autres la mélancolie d'Angélique, il plaignit Henri devant ceux-là, et fit à ceux-ci de perfides insinuations à l'aide de cette odieuse formule: "On dit!" En sorte que dans un certain monde, nul ne doutait que Godefroid ne fût déjà ou ne fût bientôt aimé de Mme Devarelles. Les intéressés, comme il arrive presque toujours, étaient les seuls à ne pas soupçonner leur malheur. Or, tant qu'ils l'ignoraient la vengeance de Campagnard restait incomplète; il fallait absolument qu'ils fussent instruits. Dans cette édifiante intention, et quoiqu'il en coûtât d'ailleurs à sa vanité, il était devenu très assidu chez son cousin Henri.

Après l'explication qu'il venait d'avoir avec Godefroid, une courte réflexion lui fit bien vite comprendre l'énormité de la faute qu'il avait commise; il en était déjà à se reprocher de n'avoir pas su contenir la violence de sa colère; il éprouvait l'angoisse d'un criminel qui voit son complice se tourner subitement contre lui pour l'accuser, et, d'allié qu'il était, devenir un ennemi dangereux.

—Allons! se dit-il, je n'ai pas le choix des moyens; il faut le prévenir et déjouer ses manœuvres, il faut le confondre pour le mettre hors d'état de me nuire!

Il était tellement absorbé qu'il ne s'aperçut pas d'abord de la présence d'Henri, qui rentrait en lisant des lettres venues depuis son départ.

—Comment te trouves-tu seul ici, lui dit Henri. Pourquoi n'es-tu pas auprès de la tante et de ma femme?

—Je t'attendais, répondit Campagnard en se remettant de sa première surprise.

—Que me veux-tu ?

—A-tu vu mon juge, comme tu me l'as promis?

—Pas encore; mais je le verrai très certainement ce soir à l'Opéra, et je lui dirai deux mots de ton procès.

—Singulière salle d'audience pour un magistrat ?

—Il faut bien prendre certains de ces messieurs où l'on est toujours sûr de les trouver.

—Ne m'oublie pas, je t'en prie; mon affaire sera appelée demain au tribunal. Je reviendrai t'informer du résultat. Ah! que tu es heureux, Henri ! ajouta-t-il en soupirant d'une façon hypocrite.

—Et toi, es-tu si à plaindre ?

—Tu jouis d'une grande fortune, tu vis au milieu d'une famille qui t'aime, avec une femme dont tu es adoré ; le vrai bonheur est encore là, quoiqu'on en dise !

—Que ne te maries-tu ?

—Je suis trop vieux ; et puis je ne rencontrerais peut être pas aussi bien que toi.

—Pourquoi ?

—On trouve bien une femme ; mais une famille, cela ne s'improvise pas. Ta position est unique, mon cher ami, et il me parait que tu ne l'apprécies pas assez.

—Tu te trompes.

—Non; tu es parfois sombre et soucieux, et je me demande ce qui peut t'attrister, car je te suis trop philosophe pour ne pas être convaincu que tu te mets au-dessus de quelques mauvais bruits.

—De quels bruits veux-tu parler ?

—Oh! je n'ai rien à t'apprendre, absolument rien que tu ne saches déjà.

—Je ne me doute de rien.

—Ignores-tu de quoi s'occupent les désœuvrés et les méchantes langues ?

—S'occupent-ils de moi ?

—De toi comme des autres, comme de tous ceux qui sont en vue et que l'on croit heureux. Mais tu joues l'étonnement. En vérité, tu me fais poser ! Ne connais-tu pas le monde aussi bien et mieux que moi ; ne sais-tu pas de quoi il est capable ?

—Enfin que dit-on ? s'écria Henri avec impatience.

—Dam ! on fait des commentaires sur les assiduités de Godefroid dans ta maison, et de bon compte la chose y prête. Il ne sort pas d'ici ; on le voit continuellement auprès de ta femme, à l'opéra dans sa loge, à la promenade dans sa voiture, et l'on jase. Ce qu'on dit, j'en suis à le deviner ; tu entends bien que ce n'est pas devant moi, qui suis de la famille, qu'on se permettrait impunément le plus léger propos !

—Voilà tout ? demanda Henri très calme en apparence.

—Diable! pensa Campagnard, il a l'écorce maritale un peu épaisse.

—On dit, reprit-il à voix haute, que Godefroid a autorisé par sa jactance, ou peut-être tout simplement par son silence, certaines suppositions fâcheuses. Loin de repousser avec mépris d'indiscrètes félicitations, il parait qu'il s'en défend très mal, voilà le fait. Pourtant je ne te l'affirmerai pas. Au surplus, il est très fat ! ajouta-t-il d'un air dubitatif en forme de conclusion.

—Que ceci reste entre nous deux, Campagnard.

—J'allais te faire la même recommandation.

—Je ne te retiens pas davantage, mon ami.

—A demain, dit Campagnard en se retirant aussi satisfait de lui-même qu'il l'était peu de la réserve dans laquelle Henri s'était renfermé.

Henri marchait avec agitation en froissant violemment en ses mains une lettre qu'il paraissait hésiter à ouvrir. De tems à autre il regardait attentivement l'adresse, comme pour chasser un doute ou acquérir une certitude; puis il hésitait encore. Enfin, par un brusque mouvement, inspiré par une résolution soudaine, il rompit le cachet.

—Quelle infamie ! s'écria-t-il après avoir achevé sa lecture.

Godefroid, en quittant Mme. Duru, devait nécessairement passer par le salon où se tenait Henri. Il y reparut pensif et préoccupé.

—Que signifie cela ? se disait-il; voici l'heure du dîner, et Mme. Duru ne me retient pas! Elle ne m'a pas parlé de ma lettre non plus. Il y a du nouveau !

Henri s'avança vers lui.

—Vous ai-je jamais refusé un service ? lui demanda-t-il avec autorité.

Godefroid comprit au ton d'Henri, que ses plaisanteries habituelles ne seraient pas admises cette fois, et qu'il fallait être sérieux, ce qui rendit son embarras aussi grand que son étonnement.

—Jamais, répondit-il.

—Pourquoi vous être adressé à ma belle-mère ?

—J'ai fait pour elle des travaux de peinture, vous le savez; je lui ai demandé des avances, point de services.

—Vous mentez! dit Henri d'une voix concentrée par la colère, en lui mettant sous les yeux la lettre qu'il tenait à la main.

—Madame Duru m'avait demandé le secret murmura Godefroid en reculant de quelques pas comme pour échapper à la confusion que la preuve écrite de son indélicatesse lui faisait ressentir.

—Ecoutez-moi: Je vous ai ouvert ma maison; je vous ai reçu dans ma famille, dans mon intimité; je vous ai présenté en toute occasion à tous comme un ami sur lequel je comptais ; je vous ai admis au bénéfice de mes relations; nombre de fois je vous ai obligé et je vous ai servi de toutes les manières, est-ce vrai ?

—Je ne le nie pas.

—Vous vous êtes insinué par des artifices déloyaux dans l'esprit de ma belle-mère ; vous avez sollicité sa pitié pour en obtenir des bienfaits, et vous avez demandé à sa délicatesse le secret de ses aumônes afin de les cumuler avec les secours que vous imploriez de mon affection pour vous ; vous avez tenté de couvrir mon nom de ridicule, bien sûr que vous étiez de ne pouvoir le deshonorer, en cherchant à flétrir ma femme au dehors par le scandale de vos propos ; je vous ai traité comme un frère, vous m'avez considéré comme une dupe ; nous vous aimions et vous nous exploitiez; dites le contraire si vous l'osez !

—J'ai des torts envers vous, je les reconnais, mais ils sont loin d'être ce que vous les faites.

—Eh bien ! s'écria Henri, qui ne contenait plus les accens de son indignation, c'est trop d'ingratitude et trop de lâcheté ! Sortez de cette maison où vous avez été accueilli parce que vous étiez pauvre et malheureux, où [illegible] avez été aimé parce qu'on vous croyait [illegible] chargé des bienfaits que vous y avez reçus [illegible] des bienfaits clandestins que vous y avez soustraits ; sortez-en avec la honte de votre odieuse conduite, avec le remords d'avoir trahi des amis éprouvés ; sortez-en, et sous aucun prétexte n'essayez jamais d'y rentrer. Toute notre vengeance se bornera à vous mépriser. N'en redentez pas d'autre !

—Quand on reçoit tout d'une femme, dit Godefroid en relevant sa tête pâle et livide, quand on tient d'elle seule sa fortune, sa position et son droit d'insolence, on n'a pas le pouvoir de mépriser les autres.

—N'avez-vous pas entendu que je vous chasse? s'écria Henri avec éclat.

—Ce ton de maître ne vous appartient pas; vous n'êtes pas ici chez vous, et vous usurpez le droit d'y donner des ordres.

—Sortez, s'écria Henri au comble de la colère; sortez ou je vous fais jeter à la porte par un valet !

Le bruit de cette discussion parvint jusqu'à Mme. Duru. Croyant avoir à mettre le holà entre deux de ses gens, elle venait interposer son autorité, et elle arriva malheureusement pour entendre les dernières paroles de son gendre aux prises avec son protégé.

—Qu'y a-t-il, mon Dieu ! dit-elle avec effroi.

—Chassez cet homme ! dit Henri d'une voix impérieuse en allant droit à elle.

—Que vous a-t-il donc fait ?

—Défendez-lui de jamais reparaître devant vous !

—Je veux au moins savoir pourquoi ! répliqua Mme. Duru en s'emportant à son tour.

—Chassez-le ! reprit Henri avec exaspération, ou je quitte à l'instant même cette maison !

—Je me retire interrompit Godefroid d'une voix émue ; la présence de madame votre mère m'impose ce devoir ; j'obéis au respect que je lui dois, mais je ne cède pas à vos menaces.

Il salua profondément madame Duru, et sortit avec une lenteur calculée, en jetant sur son adversaire comme un dernier outrage, un regard tout à la fois dédaigneux et provocateur.

Le départ de Godefroid n'avait pas appaisé la colère d'Henry; c'était en vain qu'il s'efforçait de la maîtriser; l'altération de ses traits, son geste fréquent, sa marche précipité, tout en lui trahissait la violence de son émotion.

—Me donnerez-vous enfin l'explication de cette querelle ? dit madame Duru aussitôt qu'ils furent seuls.

—M'avez-vous donné la satisfaction que je vous demandais ? répondit-il.

—Je ne suis pas une machine ! quand j'agis, je veux savoir ce que je fais ; c'est assez naturel, il me semble.

—Vous m'estimez donc bien peu, que dans une occasion solennelle, il vous faille des explications avant de prendre parti pour moi contre un étranger ?

—Mais cet étranger est votre ami; c'est vous qui l'avez amené chez moi; il s'y est toujours bien comporté, et je ne pouvais pas de but en blanc le mettre à la porte sans savoir lequel de vous deux a tort ou raison.

—Puisque je me trouvais offensé, cela ne devait-il pas vous suffire ?

—Tout ça ne me dit pas ce que vous lui reprochez.

—Il ne me convient pas de vous l'apprendre.

—Ne prenez pas ce ton-là avec moi, s'il vous plait ! rappelez-vous qui je vous suis et ce que vous me devez.

—Ah ! je ne sais que trop bien que vous êtes ma belle-mère, que je vis chez vous et que je vous dois la fortune de ma femme !

—Je ne vous parle pas de ça.

—Je ne l'oublie pas ! continua Henri avec une exclamation douloureuse ; mais je n'oublierai pas non plus le mal que vous venez de me faire, et jamais, jamais je ne vous le pardonnerai !

—Des menaces !

—Qui seront bientôt suivies d'effet, je vous le jure.

—Tout ce que vous pourrez dire et faire ne m'empêchera pas de recevoir chez moi les gens qui me conviennent.

—Du moins vous n'y recevrez pas monsieur Godefroid.

—Si fait! je le recevrai pour vous prouver que je suis la maîtresse ici.

—Non, madame, s'écria Henri d'une voix terrible, avec une expression de physionomie qui épouvanta sa belle-mère ; non, madame, moi vivant, vous ne le recevrez pas !

Mme Duru, peu habituée à la contradiction, surtout de la part de son gendre, resta stupéfaite en le voyant si audacieux dans son langage, si opiniâtre dans sa résolution. Elle comprit que sa volonté se briserait contre la volonté de cet homme qu'elle avait jusque là jugé faible et irrésolu. Lasse de la lutte et cédant au dépit, elle appela à son secours, comme une ressource décisive, cette raison dernière de presque toutes les femmes : les larmes.

Angélique, cachée derrière les rideaux d'une fenêtre donnant sur la cour, guettait avec impatience la sortie de Godefroid. Dès qu'elle eut vu la porte se refermer sur lui, elle s'empressa de descendre, et la pauvre femme, trouvant sa mère en pleurs, son mari pâle, agité, défait, elle ne put elle-même retenir ses larmes. Elle courut d'abord à sa mère.

—Angélique, lui dit Henri avec bienveillance, en s'efforçant de lui cacher les douloureuses angoisses qui le torturaient, retirons-nous dans notre appartement.

—Vous ne me séparerez pas de ma fille ! s'écria Mme Duru en saisissant le bras d'Angélique et en la pressant contre son cœur avec plus de violence que de tendresse.

—Angélique, suis-moi, je t'en prie, répéta Henri.

—Puis-je quitter ma mère en cet état ? répondit-elle avec douceur.

—Tu reviendras bientôt auprès d'elle; mais je veux t'apprendre moi-même le sujet de notre discussion.

—Ne m'abandonne pas ! interrompit Mme Duru d'une voix suppliante, en contraignant sa fille à rester auprès d'elle, jalouse qu'elle était aussi d'être la première à l'instruire.

—Mon Dieu ! dit Angélique en levant les yeux au ciel, à quelle épreuve me soumettez-vous ?

Angélique hésitait. Il y avait lutte dans son cœur entre la tendresse de la fille et l'amour de l'épouse.

—Il faut m'obéir, c'est ton devoir, lui dit à la fin son mari avec quelque sévérité.

—Mon devoir me retient aussi près de ma mère, répondit-elle un peu blessée.

—Ne comprends-tu pas, ajouta-t-il d'une voix profondément altérée, que j'ai le droit d'exiger ce que je demande avec prière ?

A ces paroles, et plus encore à l'accent dont elles étaient prononcées, les deux femmes frappées d'une égale frayeur se rapprochèrent instinctivement comme pour se prêter un mutuel appui ! Elles confondaient leurs larmes et gardaient le silence.

—Ne vois-tu pas ce que je souffre, reprit Henri avec force, et ce qu'il m'en coûte de te parler ainsi ? Veux-tu me contraindre à parler en maître ?

—Henri, calme-toi ! s'écria Angélique en se dégageant des étreintes de sa mère, tu m'effraies.

—Cède, par grâce, par pitié ! Cède, il le faut !

Les deux femmes gardèrent encore le silence.

—Ah ! fit Henri à bout de patience, c'est trop d'obstination, c'est trop longtemps méconnaître ce que vous me devez! Suivez-moi, madame, je veux être obéi !

—Je ne dois pas quitter ma mère, répondit la jeune femme avec quelque indécision.

—Elle ou moi, il faut choisir !

—Je reste ! cria-t-elle, résolue cette fois, d'une voix assourdie par les sanglots, en se jetant tremblante dans les bras de sa mère.

—Eh bien ! l'oubli de vos devoirs envers moi me délie de mes sermens ! Par votre refus vous venez de rompre notre union; nos liens sont brisés, tout est fini entre nous ! Adieu ! dit-il avec imprécation; et il sortit désespéré.

La mère et la fille, abandonnées à elles-mêmes, restèrent anéanties, sans prononcer une parole, sans échanger une consolation, sans communiquer ensemble autrement que par des larmes. Madame Duru voyait le bonheur de sa fille compromis ; elle se reprochait de lui avoir commandé la révolte contre l'autorité de son mari; elle s'accusait d'avoir joué le sort de son enfant sur une puérile satisfaction d'amour-propre ; mais trop orgueilleuse pour avouer sa faute, trop entêtée surtout pour chercher à la réparer par un mot de regret ou par une démarche bienveillante, elle osait à peine arrêter son regard sur celui d'Angélique de peur d'y lire un reproche, et ses lèvres se refusaient à formuler une parole consolatrice que sa conscience troublée ne lui inspirait pas. Seulement de temps à autre, pour tromper son embarras, elle adressait à sa fille une question insignifiante, étrangère au triste sujet de leur préoccupation, et celle-ci y répondait par monosyllables et le plus souvent par un mouvement de tête.

Angélique ne demanda rien à sa mère de ce qui s'était passé entre elle et son mari, et l'immobilité de ses traits ne révélait aucune émotion nouvelle; ils avaient conservé l'expression morne et abattue qu'ils avaient pris au cruel adieu qu'Henri lui avait jeté comme une malédiction.

Bien tard dans la soirée, madame Duru se mit au lit. Angélique resta près d'elle, dans une vaine attente. Quand le jour eut reparu, elle s'échappa à la sourdine, tandis que sa mère dormait, et gagna d'un pas furtif la chambre conjugale. Henri n'y était pas, le lit n'était pas défait ; toutes choses étaient dans le même ordre où elle les avait laissées; elle parcourut l'appartement avec rapidité, cherchant une lettre ou moins; point de lettre ! Interrogeant les meubles avec anxiété comme pour en obtenir un muet témoignage, un renseignement, un indice; rien, rien ! le silence partout. Ce désappointement était une épreuve trop forte pour sa faible nature. Elle descendit précipitamment, la poitrine oppressée, l'esprit en délire, effrayante à voir !

—Ma mère ! s'écria-t-elle avec égarement, mon mari m'abandonne, il est parti ! Ah! j'en mourrai ! ajouta-t-elle d'une voix éteinte en faisant un dernier effort.

Ses genoux fléchirent, et avant que sa mère eût eu le temps de venir à son secours, elle était tombée sur le parquet, évanouie, à demi morte.

(*La suite à Lundi*) A. RIVAROL.

Nous appelons l'attention du public sur une vente de pianos forts qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de J. A. Beard & Co. rue du Camp.

DERNIERES DATES.

New York..........	mars 30	Londres..........	mars 3
Boston..........	mars 29	Liverpool..........	mars 4
Philadelphie..........	mars 31	Paris..........	mars 1
Washington..........	mars 31	Havre..........	mars 1
Baltimore..........	mars 31	Bordeaux..........	fév 26
Charleston..........	avril 1	Madrid..........	fév 25
Vera-Cruz..........	mars 6	Cadix..........	fév 2
Tampico..........	mars 19	Havane..........	avril 1
Mexico..........	mars 2	Houston..........	avril 2

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer les habitants qu'il désire obtenir une place d'économe sur une habitation, sucrerie ou cotonnerie. Il est économe depuis 1818 et peut fournir les meilleurs certificats des propriétaires des habitations qu'il a conduites : il est aussi charpentier, charron et briqueltier, et connait tout ce qui est utile au travail d'une habitation : il est marié et n'a pas d'enfans. Sa femme est une ancienne habitante. S'adresser encoignure des rues Enghien et Bons Enfans.
JN. JOSEPH MICHEL.
9 avril—3

AVIS.
Le public demeure prévenu par moi, Marie Madelaine Lebeuf, épouse de J. Michel, de ce qui suit: à compter du 1er janvier 1836, comme l'ayant déjà annoncé sur l'Abeille, le 13 juillet 1840, je l'annonce encore cette année, et même une pétition a été présentée à la Cour de Paroisse par moi, ainsi que les dettes que le dit J. Michel, mon époux aura contractées sans mon approbation et consentement seront et demeureront de nulle valeur dans le public. Je déclare en outre sincèrement à toutes personnes qu'après l'estimation faite de mes biens et portés dans mon contrat de mariage, passé devant le juge Taney de la paroisse St-Jacques, je m'en tiens à mes droits pour les dettes déjà contractées ou à contracter par le sieur J. Michel mon époux. J'ai fixé ici ma résidence pour le présent, et je signe le présent avis.
Nouvelle-Orléans, ce 4 avril 1842.
Madame J. MICHEL, née LEBEUF.
9 avril—3f

COMMERCIAL.

[Correspondance Particulière]

La Havane, le 1er. avril 1842.

Le calme qui a régné sur notre marché pendant toute la semaine sainte est le motif pour lequel je ne vous ai pas écrit par le Natchez. Les nombreux jours de fête ont contribué à la grande stagnation des affaires. Cependant il y a apparence que les affaires reprendront sous peu. Les habitants paraissent disposer à vendre leurs sucres à des termes plus accommodants; les dernières nouvelles reçues d'Europe par l'Acadia du 19 février, nous ont enlevé l'espérance que l'on avait d'amélioration dans le commerce de l'autre côté de l'Atlantique. Si les sucres fléchissent ils n'en est pas de même des cafés qui deviennent plus fermes et dont la vente s'effectue à 1/2 et 3/4 cent de hausse dans toutes les descriptions. Cette amélioration est due aux ordres nombreux qu'ont reçu d'Europe les maisons allemandes. Je côte aujourd'hui cet article comme suit: ordinaire $8 à $6 1/2, ordinaire convenable pour les Etats Unis, $7 à $8, première qualité en bonne demande par les maisons allemandes de $9 à $10. Le fret n'est pas très actif à £3 pour l'Angleterre, quelques navires sont sans engagemens. La fluctuation a été très grande dans les changes. Ceux sur Londres qui étaient à 7 3/4 pour cent étaient avant hier en bonne demande à 9 pour cent, mais il est probable qu'ils fléchiront sous peu. Sur Paris 4 pour cent d'escompte; New York 1 à 2 pour cent; Nouvelle Orléans 4 pour cent do. Les produits d'Amérique sont dans un tel état de dépression qu'il est impossible de les coter, et rien ne donne à penser que cet état s'améliorera. Le Hero est arrivé ici le 26, nous apportant des dates de la Nouvelle-Orléans du 19 courant.

NOUVELLE ORLEANS,

Vendredi soir 8 avril 1842.

Les affaires ont généralement été très calmes, il est vrai que nous approchons de la morte saison. Les nouvelles qui nous sont parvenues hier d'Europe n'ont eu aucun effet sur les différents marchés.

Le fleuve est toujours au même degré.

COTON—Arrivé depuis le 5 du courant : Louisiane et Mississipi 6411 balles, Tennessee et North Alabama 903, Arkansas 56, Texas 17, ensemble 7397. Expédié dans le même espace de temps pour le Havre 1904 balles, Marseilles 339, Hambourg 40, New York 44, Baltimore 123, ensemble 2460 balles, ce qui augmente le stock de 4307 et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 136,907.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Stock en mains,		14,490
Reçu cette semaine	7,397	
Antérieurement	622,885	630 212
		644,702
Expédiés cette semaine	2,460	
Do antérieurement	606,045	608,495
Stock en mains		136,907

Les ventes de coton se sont élevées mercredi à 2500 balles aux prix portés à nos dernières côtes. Nous avons reçus hier matin les nouvelles d'Angleterre par l'arrivée à Boston du steamer du 4, ces nouvelles n'étant pas favorables, elles ont arrêté les transactions: les ventes ne se sont pas élevées à plus 800 balles. Aujourd'hui, ces nouvelles ont perdu de perdre de leur influence et 2500 balles ont changé de mains sans aucune concession de la part des détenteurs. Cependant nous ferons remarquer que les prix sont très irréguliers et que quelques transactions ont eu lieu à 1/8 cent au dessous des prix portés à nos dernières cotes, tandis que quelques autres au contraire ont été effectuées à des prix au-dessus. Nous conservons nos dernières cotes.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi;

Ordinaire et bas, de	5 1/2 à 6 1/2
Ordinaire,	7 à 7 1/2
Bon ordinaire,	8 1/2 à 9
Bon ordinaire et petit courant,	9 1/2 à 10
Petit courant et courant,	10 1/4 à 11
Bon courant,	12 à 00

TABAC—Le marché a repris son activité, 660 boucauts environ ont changé de mains depuis notre dernier rapport pour le nord de l'Europe. Nos cotes sont les mêmes, c'est à dire courant 1 3/4, 2, 4 et 5 pour X secondes et premières, beau courant 2, 4 1/4 et 4 1/4, lots de choix 2 1/4, 4 1/2 et 4 1/2.

Arrivé depuis le 5 du courant 717 boucauts, expédié dans le même espace de temps, pour Hamburg 176, Gibraltar 14, New York 90, Baltimore 91, ensemble 430.

ETAT DU TABAC.

1841, 1er sept. Stock en mains		2,744
Reçu cette semaine	717	
Antérieurement,	20,594	21,311
		24 17[illegible]
Expédié cette semaine,	430	
De antérieurement	15,[illegible]	16,193
Stock en mains,		7,7[illegible]

SUCRE.—Il ne s'est fait que peu d'affaires sur le marché depuis notre dernier rapport. Les ventes s'élèvent à environ 450 boucauts aux prix des qualités cotées de 3 1/2 à 4 1/4. Nous cotons comme précédemment 4 1/2 et 4 1/4 pour les qualités inférieures et supérieures. Il ne s'est fait aucune transaction sur habitation dans le courant de cette semaine. La demande des sucres de la Havane est toujours très calme aux prix portés à nos dernières cotes.

MELASSE.—La demande ayant encore été que très limitée et le stock étant augmenté, il n'est survenu aucune amélioration dans les prix. Nous cotons de 12 1/2 à 15 cents; par gallon selon la condition du baril. Il ne s'est fait aucune vente sur habitation depuis notre dernier rapport.

FARINE—Le marché pendant les trois derniers jours a conservé le même calme que celui signalé au commencement de la semaine les ventes n'ont eu lieu que pour le détail à $6 et $6 12 1/2 pour la superfine. On a livré une payé ce dernier prix pour la très bonne marque Backer. Nous avons seulement entendu parler qu'on avait disposé de 1900 barils pour l'exportation.

PRODUITS DE L'OUEST—Il n'y a pas grandes améliorations survenues sur le marché aux provisions. Néanmoins l'inactivité que nous avons signalée jusqu'à ce jour a l'air de vouloir disparaître, tant les détenteurs sont pressés de se débarrasser de leur stock à cause de l'approche de l'été. Il y a eu des ventes effectuées dans nos cotes que nous donnons cependant comme suit: Porc mess 7 5, prime à 7 8, 0 à 4 50, sain prime 7 3/4 à 4; bœuf mess en baril 10 ou à 11, 1/2 baril 6 7 6 à 6, prime en baril de 6 à 6 50, au dessus de porc de 6 1/2 à 8, ordinaire et courant 4 à 4 1/2, jambons 4 1/2 à 5, plats-côtés 4, épaules 2 1/2 et 2 3/4.

WHISKEY—Le marché est toujours très calme pendant toute cette semaine, les ventes de rectifié n'ont eu lieu que par petits lots à 16 et 16 1/2, commun 15 à 15 1/2.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Toutes les descriptions sont toujours très calmes à nos dernières cotes.

HUILE ET BLANC DE BALEINE Abondants et calmes aux prix cotés à notre dernière revue.

CHANGES—Les affaires ont été très actives depuis notre dernier rapport. Les prix sur les différents points ont beaucoup augmenté. Nous cotons: Sterling 10 1/4 à 11 p. cent de prime, France à 5 15. New York 60 jours 2 3/4 à 3 1/4 pour cent, 10 jours à 5 1/4 du à vue à 3 3/4 à 4.

FRET—Le fret a été très calme depuis notre dernier rapport, il a même une tendance à augmenter. Nous signalons trois engagements pour le Havre à 5/16. Deux pour Liverpool à 7/16, un pour Anvers avec un chargement de tabac à £4. 6. 4 ainsi que plusieurs autres navires pour différents ports de l'Europe.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIÉS

Navire Hermitage, Badger, Cadix, Alexander & Hynson
Barque Irad Ferry, Chase, Baltimore, G Bedford & Beck
Affisticia, Cordylla, Gibraltar, F de Lizardi & co
Brick B L Swan, Benjamin, New York, L H Gale
Goel. Philanthropist, Long, New York, Capt

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes.
Bateau de remorque Shark, Paulding, des Passes.
Bateau de remorque Claiborne, Whon, des Passes.
Navire Taglioni, Rogers, du Havre, 16 fev.
Navire Persian, Rolins, 40 du Havre.
Navire Chester, Vandyke, Philadelphie.
Brick Julia & Helen, Bartlett, de Thomaston.
Brick Flora, McNair, Boston.
Brick Empresario, Collins, de la Havane.
Goel. Black Hawk, Johnson, Rivière Sabine.
Steamer Gen. Pratt, Casey, St. Louis.
" Sultana, Tufts, Vicksburg.
" Tippecanoe, Frazer, Riv. Wabash.

AU BAS DU FLEUVE.

Navire Orleans, Sears, New York.

MEMORANDA.

Le steamer General Pratt a quitté St. Louis le 22 court. Ce bateau a fait son dernier trajet dans l'espace de 5 jours et 6 heures, en brulant 100 cordes de bois.

PORTS DE LA COTE.

Boston, 29 mars—Arrivé navire Geo. Shofield, Skofield, Nouvelle Orléans; navire Wakona, Borland, do; navire Rosalind, Pike, do; barque Natchez, Lindsey, do; expédié, navire James H Shepherd, Rodman, do; navire Colchis, Knight, do.

Philadelphie, 31 dec—Arrivé, brick Paul T. Jones, Ireland.

New York, 30 mars—Arrivée, barque Higlander, Mapberry, Nile, Orléans, brick Oneco, Butler, do.

A Philadelphie pour ce port, le 31 mars, barque Coosa, Moore, partant sous peu.

Damariscotta, 19 mars, le Flora, McNear, Nouvelle Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Liverpool, 8 mars—Annoncés, navire Isaac Allerton, pr. la N. Orl; 14 mars, Hanover, Drummond, de sous peu; Byron, Russell, do; Dumbarton, Pendleton, devant sucréder au S E Lowell; le Bornholm, Nason, do; le steamer Britannia devait partir le 5 Avril.

Arrivé à Cowes le 21 fev. Theo. Korner, Bridgman, de la Nouvelle Orléans, parti le 28 pour Rotterdam.

A Rio Janeiro, le 8 fev pour ce port—Navire Commerce Darling; barques John A. Robb et Sagamore, précédemment annoncées pour la N. Orléans, ont changé de destination.

Le navire Taglioni, capitaine Rogers, du Havre, est en déchargement vis à vis le marché aux légumes. Les personnes qui ont des marchandises à bord sont invitées à venir les recevoir sur la levée, faute de quoi, elles seront envoyées aux magasins de la Douane après cinq jours.
9 av L. H. GALE, 93 Commune.

AUX ENTREPRENEURS—Des significations ayant été faites du Théâtre St. Charles et de l'Arcade, on demande des propositions pour la reconstruction de ces édifices, au bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest jusqu'à samedi 9 du courant. 9 avril

FICELLE d'emballage—150 paquets à vendre en magasin par HAWTHORN & WOODS, 9 avril 63, Gravier

BEURRE de Goshen—10 frequins très supérieur à vendre en débarquement du navire Mississipi par 9 avril JAS. E. WOODRUFF, 70, Camp

PLOMB—1026 saumons en débarquement du steamer Genl Pratte, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 9 avril 45, Vieille Levée.

CAFÉ de la Havane—200 sacs vert première qualité à vendre en magasin par J N RICULFI, 9 avril 58, Royale

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc et brut, à vendre par J N RICULFI, 9 avril 58, Royale

SUCRE raffiné en magasin, à vendre par 9 a J. N. RICULFI, 58, rue Royale.

FICELLE d'emballage—12 balles en magasin, à vendre par J N RICULFI, 9 avril 58, Royale

AMANDES écossées en barils, à vendre par 9 a J. N. RICULFI, 58, rue Royale.

CIGARES de la Havane—100,000 Regalias, Canones, trabucos &c. en magasin, à vendre par J N RICULFI, 9 avril 58, Royale

TABAC en feuille—12 balles Vuelta de Abajo en magasin, à vendre par J N RICULFI, 9 avril 58, Royale

DOUBLONS espagnols à vendre par J N RICULFI, 9 avril 58, Royale.

VINAIGRE.—40 barils du Nord, à vendre par 9 av FOSDICK & Broth. 66, Camp.

CHEMISES—140 douzaines, à vendre par 9 avril FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

PIERRES à gottières et à paver—1200 pieds à vendre par FOSDICK & BROT. 9 avril 66, Camp

HUILE d'Ours—2 barils à vendre par 9 av FOSDICK & BROTH. 66, Camp.

PORC—150 barils prime à vendre par 9 av FOSDICK & BROTH. 66, Camp.

SOULIERS—14 caisses, à vendre par 9 avril FOSDICK & BROTH., 66, Camp

$5 DE RECOMPENSE.
Partie marronne de chez son maître, depuis 10 jours, la griffonne RACHEL, taille de 5 pieds, parlant anglais et français; elle doit avoir un carwan au cou qu'elle cache avec sa robe. La récompense susdite sera donnée à celui qui la logera dans une geole de la ville ou la ramènera à son maître, rue St. Philippe No. 16. 9 avril—

RESTAURANT ET FONDS DE PENSION A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.—Cet établissement est bien achalandé. S'adresser rue Vieille Levée no. 150, près du marché aux légumes. 9 av—

AMANDES—50 sacs douces écossées à vendre par CUCULLU, LAFAYRE & Co, 8 avril 38 Vieille Levée.

VENTES DE SHERIF.

Louis Barthelemy Rey h. c. l vs. Louis Duvignaud.
COUR DE PAROISSE—No. 14,601—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans; et de consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, Mercredi, le 20 avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Le tiers indivis de 21 lots de terre situés au faubourg Washington, au dessous de cette ville, désignés par les nos. de 3 à 22 de l'îlet no. 18, sur un plan dressé par L. J. Pilié, le 17 mai 1833, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public, lesquels lots mesurent, comme suit, savoir: Les lots nos. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 contigus, mesurent chacun, 31 pieds face à la rue Pilié, sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot no. 2 formant l'encoignure de la rue Urquhart, et le lot no. 13 formant l'encoignure de la rue Girod; les lots nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, mesurent chacun 31 pieds face à la rue Louisa, sur une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes; le lot no. 22, formant l'encoignure de la rue Girod et contigu à la ligne du fond du lot no. 12, (le tout mesure anglaise)

Conditions, comptant.

V. ALLAIN,
9 av—3 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Louis J. Pecquet vs. James Devine.
COUR DE PAROISSE—No. 14,796—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans et du consentement des parties il sera vendu au magasin du shérif, rue Condé, entre les rues St-Philippe et des Ursulines, mardi le 12 avril 1842, à 10 heures du matin :

Un lot de vitrières, de dés, de lunettes, de portef-uilles, de bagues, de boutons, de montres, de chaines, de porte-crayons &c. &c saisis dans l'affaire ci-dessus. Aussi il sera vendu le même jour, au No 106, rue de la Vieille Levée, à 5 heures P. M., un lot de vitrières et étagères saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

V. ALLAIN,
9 avril Sherif de la Paroisse d'Orléans

COUR DU COMMERCE—No. 4345—Wm Frost & Co. vs S. Audler et M. Barnett, Sr.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente, à mon magasin, rue de Chartres no. 156, Mercredi le 20 avril 1842 à dix heures du matin.

31 caisses de tabac à chiquer, saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant. L. A. DUCROS,
9 av—3f 9 16et20 Shérif de la Cour du Commerce

COUR DU COMMERCE—No. 4046—Buckman & al. vs. Leeds—En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, mercredi le 13 avril 1842 à midi,

Le brick OTHELLO, son ancre et 15 brasses de chaine &c., saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

L. A. DUCROS,
9 avril—1t,9,10,12,13 Shérif de la Cour du Commerce

COUR DU COMMERCE—No. 4891—J. W. Stillwell vs S. W. Shirley—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, seront vendus sur les lieux, encoignure des rues Julia et du Cirque, jeudi le 21 avril 1842, à dix heures du matin,

80,000, pieds environ, de bois de construction, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant. L. A. DUCROS,
9 av—3 et 9,16,21 Shérif de la Cour de Commerce

No 4,069 J H Lovarich vs D. T. Walden.
COUR DE COMMERCE—Jeudi le 12 de mai 1842, à midi, au Café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, je procéderai à l'adjudication des propriétés suivantes, saisies dans l'affaire ci-dessus, savoir :

1o Un certain lot de terre, situé sur la Batture du faubourg Ste-Marie, de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Tchoupitoulas, Girod, du Commerce et Lafayette, mesurant environ 24 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur environ 104 pieds de profondeur ; ensemble avec la maison et la cuisine en briques à trois étages qui existent ci-dessus et autres dépendances; ledite maison est désignée par le No 134, bornée du coté sud par la propriété ci-après décrite, et du coté nord par le magasin No 132, et dans le fond par le mur de séparation de la dite propriété; lequel lot de terre fait partie des lots de terre désignés par les lettres I K L et M, au plan fait par Joseph Pilie, voyer, le 22 juillet 1832, et déposé en l'étude de William Christy, notaire public en cette ville.

2o Un certain lot de terre situé sur la dite Batture du faubourg Ste Marie de cette ville, dans l'îlet sus mentionné, mesurant environ 24 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur environ 60 pieds plus ou moins de profondeur ; ensemble avec le magasin en briques et à trois étages qui existe ci-dessus, désigné par le No 136, borné du côté sud par le magasin No 138, et du coté nord par le magasin No 134 et dans le fond par l'arrière batisse dépendante de la maison No 92, rue Girod, ledit lot faisant partie du lot désigné par la lettre I du dit plan.

3o. Un certain lot de terre situé sur la dite batture du faubourg Ste Marie, de cette ville, dans l'îlet susmentionné et faisant face à la rue du Commerce, ledit lot mesurant environ 20 pieds de face à la dite rue du Commerce sur 85 pieds de profondeur, ensemble avec le magasin en briques et à deux étages No. 63 qui existe dessus et toutes autres améliorations qui s'y trouvent; borné du coté Sud par le lot No. 67, et du coté Nord par le lot No. 63, et dans le fond par le mur qui sert de division à la dite propriété; ledit lot de terre fait partie des lots désignés par les lettres L et M du dit plan.

4o. Un certain lot ou portion de terre situé sur la dite batture du faubourg Ste Marie, dans le même îlet et faisant face à la rue du Commerce, le dit lot mesurant environ 20 pieds de face à la dite rue du Commerce sur 80 pieds de profondeur; ensemble avec le magasin en briques et à deux étages désigné par le No. 67, et toutes les améliorations qui en dépendent, borné du côté Sud par la propriété de [illegible] appartenant à John Mitchell, et du côté Nord par le magasin No. 63 ci dessus décrit, et dans le fond par le mur de division de la dite propriété, Le dit lot étant une portion du lot désigné par la lettre L ci dessus décrit.

Conditions comptant. L. A. DUCROS,
7 av—3 1 9 27 et 12 Shérif de la Cour de Commerce.

Pierre Duthil vs. Louis Millat.
COUR DE PAROISSE—No. 1455—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, samedi le 9 avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Un morceau de terre situé au nouveau faubourg Marigny, de cette ville, faisant partie du lot désigné par le numéro 23 sur un plan dressé par J Pilie, arpenteur et déposé en l'étude de ———, ancien——— notaire public, en date du 10 novembre 1840, le dit morceau de terre mesurant 40 pieds face à la rue de l'Union, entre les rues St. Jean-Baptiste et St. Avide (qui doivent être prises du côté de la rue St. Avide) sur 120 pieds de profondeur ; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent en un mot tous les droits de la dite partie de la propriété que le dit Duthil a acquise par un acte de vente passé par devant C. Pollock, notaire public, par le dit P. Duthil et C. L. Faurie le 13 décembre 1836.

Conditions, comptant.

V. ALLAIN.
7 mars—1ps Shérif de la paroisse d'Orléans

S. Campanel vs. Leonardy & Co.
COUR DE PAROISSE—No. 14166—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, samedi le 9 Avril 1842, à midi,

L'esclave MATHILDE, négresse âgée d'environ 23 ans; saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

V. ALLAIN.
7 mars—1fps Shérif de la Paroisse d'Orléans.

No. 4,311—Banque & Compagnie de la Bourse vs. Allen, Clarke & Co.
COUR DE COMMERCE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Commerce de la N. Orléans, seront vendues au Café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, samedi, le 9 avril 1842, à midi, pour le compte et aux risques de Jacob Wilcox, acquéreur à la vente première, lequel ne s'est pas conformé aux conditions d'icelle;

671 Actions du fonds capital de la Banque et Compagnie de la Bourse, saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions : comptant.

L. A. DUCROS.
29 m—3f 29m. 6 et 9 av Shérif de la Cour du Commerce.

SUCCESSION Marie Louise, dite Pognon Thomassin.—Avis est donné aux créanciers de cette succession, d'avoir à se faire connaître au soussigné, et à lui présenter une note du montant de leurs créances, et des titres sur lesquels elles sont fondées.
GABRIEL CORREJOLLES, Exécuteur Testamentaire.
30 m—3 en 1ej Encoignure des rues Royale et Hopital

A LOUER—Une maison à deux étages sise rue Girod, près la rue du Cirque, contenant 4 chambres convenables pour une famille peu nombreuse. S'adresser à LYALL & DAVIDSON, 6 avril 164 Camp.

FARINE—500 barils en débarquement du steambeat Général Pike, à vendre par 8 av STETSON & AVERY, 86 Gravier.

WHISKEY—60 barils commun en magasin à vendre par STETSON & AVERY, 86 Gravier.

CIRE d'abeille—300 livres à vendre par GINN & DUNN, 8 avril 54 Nouvelle Levée.

PEAUX de chevreuil—3 balles à vendre par GINN & DUNN, 8 avril 54 Nouvelle Levée.

SAINDOUX—800 barillets en feuille à vendre par 21 m MAUNSEL, WHITE & Co.

ROBERT S KER a son bureau rue Ste. Anne, vis à vis la Cour des Preuves. 28 mars

AVIS.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il ouvrira demain samedi 9 avril, son jardin situé rue Royale, entre St. Louis et Conti. On y trouvera tous les jours depuis cinq heures après-midi des raffraichissements de toute espèce, tels que crêmes glacées très variées, sorbets, punch à la romaine, marasquino, soda, bombons, gateaux, &c., &c. H. WILLOZ
1 avril—8

MEUBLES à vendre, pour cause de départ.—Le soussigné devant s'absenter du pays, offre à l'amiable et à bon marché son mobilier composé entr'autres articles des suivans :
2 grands lits,
1 do pour enfans,
2 grandes armoires en acajou, dont une avec glaces françaises,
2 pendules,
4 paires pots à fleurs,
1 beau meuble fond bleu, avec rosas composé de 2 causeuses, 2 fauteuils, 12 chaises et 2 tabourets,
1 piano de Pleyel avec un serre musique et 1 tabouret, table à manger, side-bord, baterie de cuisine &c.
A. CARRIERE,
No. 242, rue Bourgogne, la maison avant l'esc. Dumaine
Il offre aussi deux négresses, une très bonne blanchisseuse et l'autre cuisinière, excellens sujets qu'il donnera à l'essai. 6 avril—4

MADAME FERRIOT, Sage Femme, successeur de feue Madame Veuve Fremaux et recommandée par le docteur Guesnard, a l'honneur de prévenir les dames de cette ville que Madame Gicquel partant pour France lui a laissé sa clientelle par ses recommandations.
Elle ose espérer mériter la confiance dont on voudra bien l'honorer.
Son domicile est fixé rue Royale 163, entre Toulouse et St. Pierre, ancienne résidence de Madame Ve. Fremaux.
5 avril—15t

BATAILLE & BIGEY,
85, rue de Chartres,
AYANT l'habitude de fermer leur magasin le 15 avril prochain, époque de leur départ pour France, offrent à vendre à des prix très réduits la balance de leurs marchandises en magasin: elle se compose d'un très joli assortiment d'articles pour l'été, tels que :
Redingottes, habits, &c. merinos
Paletots, redingottes et habits coutil,
Pantalons coutil, par fil, &c. &c. &c.,
Chapeaux de soie, castor, feutre, et paille de toutes qualités à vendre en gros.
Drap de billard très beau, à bon marché.
30 mars.

CAZADORES DE ORLEANS.
La compañia tomará las armas el domingo 10 del corriente y se reunirá en el parage acostumbrada á las 10 en punto de la mañana con casaca de paño y pantalon blanco con el objeto de un paseo militar y tirar al blanco.
Se recomienda la mayor puntualidad á los miembros activos y se invita á los honorarios á concurrir á este acto.
De orden del capitan
8 av A. RIVAS, Sargo. 1o.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
La compagnia prendera le armi Dominica 10 corr. alle ore 12 meridiane, e si reunira nel solito del sergt. Viale e Co. in pantaloni bianchi per una rivista [illegible]olare, ed esercitio a fuoco. Si raccomanda [illegible] l'ejatezza a proprieta di armi.—D'ordine del capitano
6 av A. MONDELLI.

JEUNE GARDE A CHEVAL!
LA Compagnie se réunira en comité général Dimanche 10 du courant à 10 heures du matin, à l'encoignure St. Philippe et Condé, chez le camarade Jean Pomaroux, pour procéder à l'élection d'un 1er lieutenant.
Par ordre du capitaine Chatry.
F. PRALON,
6 avril maréchal des logis chef.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

SPECTACLE ITALIEN.
Samedi 9 avril 1842.
Au Bénéfice de M. GRANDE,
(Danseur Espagnol.)—Abonnement suspendu.
Le 1er et le 3me acte de
MARINO FALIERO,
Grand opéra de Donizetti.
Mrs. Salvatori, Cecconi, Perozzi, Badiali, Thomas, Mmes. Ober Rossi, Perdini.
Après le 1er acte,
EL CABALLO GADITANO,
Dansé par Mme Perez.
Après le 3me. acte,
UN GRAND PAS DE DEUX,
PAR Mr. GRANDE ET Mme. PEREZ.
Le 2me acte de:
CHIARA DE ROSEMBERG,
Opéra de Ricci.
Le duo de Pistoles, par Mrs. Salvatori et Toro.
Les Grandes Variations, par Mme Auber Rossi.
LA CRACOVIENNE,
Par Mme Perez.

Dimanche 10 avril 1842.
LE NAUFRAGE
DE
LA MEDUSE,
Drame fait historique en 5 actes, orné de tout son spectacle et de décors neufs peints par M. Develle.

THEATRE AMERICAIN RUE POYDRAS.

Mme FITZWILLIAM et M. BUCKSTONE.
Samedi 9 avril 1842.
Bénéfice de M. Buckstone.
ROXELANE
ou
UNE APPARITION AU SERAIL.
Suivi de
LA BELLE DE L'HOTEL.
Le spectacle sera terminé par
JOSEPH BRAG.
On n'a plus besoin de figurants pour le drame Bonaparte.

SALLE DE BAL WASHINGTON.

Antoine DUBORD, manager.
LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis* et *Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison.
29 d 1f

MEDICAMENTS POUR HABITATION.—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de frais assortiments de Londres, Paris et New York et qu'ils pourront en toutes circonstances offrir aux habitants et aux medecins des articles de qualité supérieure.
27 dec—6m SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

BANQUE DE CARROLLTON.
Nouvelle Orléans, le 2 avril 1842.
Avis aux architectes.
DES propositions seront reçues jusqu'au 11 du courant pour reconstruire l'hôtel de Carrollton d'après un plan qu'on peut voir à la banque.
4 avril JOHN NICHOLSON, caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, le 21 mars 1842.
MR. JOHN HOEY a été nommé inspecteur des maisons et magasins pour cette compagnie, il aura des instructions pour aider et donner ses conseils aux personnes assurées, pendant les incendies. L. MATTHEWS,
29 mars Président

Bureau du Trésorier de la 2e municipalité.
LES personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 2e municipalité sont prévenues que, conformément à la loi, la perception des taxes sur propriétés foncières et esclaves pour l'année 1841 doit commencer à dater du 1er mai 1842.
J. F. DU GARRY, Trésorier.
31 mars—32f.

AUX ENTREPRENEURS—Des propositions pour reconstruire le magasin appartenant à Mr. H. W. Field, rue Bienville, 86, endommagé par l'incendie du 1er. du courant, seront reçues par la compagnie d'assurance maritime de l'Ouest et contre l'incendie, jusqu'au 9 du courant. 4 avril

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Pompiers,
Nouvelle Orléans, le 6 avril 1842.
A L'ELECTION des directeurs de cette compagnie qui a eu lieu le 4 du courant par les actionnaires, les personnes dont les noms suivent ont été dument elues :

Geo Bedford	P. N. Wood,
R. H Bruner,	Wm Tufts,
Ralph Hubbard,	W. F. Hepp,
J. Kneitle,	S Stewart,
J. U Stilwell,	E. W Sewell,
A. W. Hawes,	A. D. Crossman.
J. Lockayne,	

Et à une assemblée du bureau des directeurs, tenue le 6 du courant, G. Bedford a été unanimement réélu président.
7 avril—3 E L TRACY, Secrétaire

PORC—167 barils porc mess;
6 do M. O.
9 do mess soft;
1 do chines et petits morceaux;
1 do mess, refuse,
1 do epaules, endommagé;
3 do et machoires, do
à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
7 avril 45, Vieille-Levée.

ASSOCIATION CONSOLIDEE
Nouvelle-Orléans, 6 avril 1842.
CETTE Banque tire sur Paris et Londres.
7 avril G. MILTENBERGER, Caissier.

AVIS—MM. Taylor & Medley ont aujourd'hui acheté de M. Annibal A. Otis, le stock entier des marchandises sèches contenues dans le magasin rue de Chartres No. 22 qui sera rouvert lundi 11 du courant. 7 avril

LANGUE ANGLAISE.
COURS D'INSTRUCTION,
SYSTEME ORAL.
J. S. PALOS, professeur de langues, informe les amateurs de la langue anglaise, qu'il vient d'ouvrir un cours d'anglais par le système Oral. Par cette méthode les élèves apprennent à parler couramment l'anglais, à le lire et l'écrire facilement, sans étudier la grammaire, ni aucun autre livre.
Cet admirable système étant inconnu dans cette ville ci, ceux qui douteront de son efficacité pourront faire l'essai de trois leçons avant de se résoudre à suivre le cours (sans rien payer.) Le professeur ouvrira une seconde classe le mercredi 13 du courant à 6 heures du soir, si le nombre des souscripteurs est suffisant.
Les classes des élèves ne payeront que $4 par mois. Les Messieurs qui désirent savoir parler l'anglais ne devraient pas négliger les avantages offerts par le système oral, unique méthode qui puisse vaincre les difficultés de cette langue.
Leçons particulières en Anglais et en Espagnol par la grammaire, les élèves jouiront des avantages du système Oral, qui les mettra en état de parler la langue dans la moitié du tems que demande tout autre système.
Pour plus de détails s'adresser No. 168, rue Bienville.
7 avril

MUNICIPALITÉ No. 1.
TRESORERIE DU DEPARTEMENT DE LA POLICE
AVIS est par le présent donné aux contribuables de la 1ère Municipalité, que conformément à une résolution du Conseil de cette corporation, en date du 28 février 1842, le rôle des taxes sur propriétés foncières et sur les esclaves pour 1841, commencera le 1er. mai 1842.
23 mars—30 A. J. GUIROT, Trésorier.

BANQUE DE CARROLLTON.
N. O. le 26 mars 1842.
IL est notifié aux actionnaires de cette institution qu'une liste, pour recevoir les noms de ceux qui acceptent ou qui rejettent le bill des banques sera ouverte jusqu'au 15 avril prochain.
JOHN NICHOLSON,
29 mars Caissier.

SALAISONS et Conserves—Une petite facture dernière mentreçue, à vendre par J. W. STANTON & co.
7 avril Encoignure Lafayette et Magasins.

MAGASINAGE à bon marché dans le magasin à l'épreuve du feu encoignure des rues Lafayette et Magasins, bien convenable pour café, mais et autres articles semblables, s'adresser à J W STANTON & co,
7 avril Enc. Lafayette et Magasins.

CHANGE sur New York—Un check de banque de $1000 à vue, à vendre par FOSDICK & BROTH.
7 avril 66, Camp.

ON a besoin d'argent de l'Alabama. s'adresser à
7 avril M. HOLLANDER, 42, Camp

ON a besoin de billets des banques Orléans, Exchange et Améliorations. S'adresser à M. HOLLANDER,
7 avril 42, Camp

BILLETS de la banque d'Atchafalaya à vendre par
7 avril M. HOLLANDER, 42, Camp

ESPECES et or demandés par M. HOLLANDER,
7 avril 42, Camp

NATTES de Canton, à vendre au comptant—Les soussignés ne voulant plus faire le commerce de nattes blanches et de couleur, offrent à vendre leur stock qui comprend toutes les largeurs, au comptant en gros et en détail. PEET & NORTH,
7 avril 13 rue Chartres.

MARCHANDISES à bon marché—Les soussignés ont reçu un grand assortiment de marchandises convenables pour le commerce de la campagne consistant en, coutellerie fine, couteaux et canifs, parfumerie, brosses, capsules, cannes à pêcher et autres, fusils, carnassières, aussi un assortiment général d'articles de ménage, à vendre par HYDE & GOODRICH,
7 avril 15, Chartres.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
J. W. STANTON & Co. ont pris le magasin encoignure des rues Lafayette et Magasin 4 avril.

CHANGE sur Philadelphie—Une traite de $903 41/100 à 15 jours de vue, à vendre par
5 a J. & S. TOBY & BOGERT, 36, Camp.

CHANGE sur France à vendre par
25 f A LECOURT, 19 St-Charles.

CHANGE sur New York—Une traite de $450, à vendre par RICE & WATHAWAY, 71, Magasins.

CHANGE sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par
5 a RICE & WATHAWAY, 71, Magasins.

TRAITES sur Boston, à vendre par
5 a NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

TRAITES sur New York à vendre par
5 avril N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

CHANGE—Traites de banque de $100 sur la Banque des Marchands de New York, à vendre par
4 av GINN & DUNN, 54, Bienville.

DOUBLONS mexicains, à vendre par
4 a J. ROBERT & Co. 3, Magasins.

FUSILS—5 caisses fusils de traite, à vendre par
5 avril J ALBERT & Co., 32 St. Louis

TRAITES sur Cincinnati à courte vue à vendre par
2 av CH. C. SACKETT & Co. 3 Magasins.

CORDE et Toile d'Emballage—2000 pièces et rouleaux à vendre par MAUNSEL WHITE & Co,
19 fev rue Gravier.

ESPECES—A vendre par M. HOLLANDER,
1 mars 42, Camp.

AUX PLANTEURS ET AUTRES.
LE soussigné ayant pris des arrangements avec un des meilleurs moulins à scie de la campagne, situé à Natchez, Mississipi, est prêt à tout instant à exécuter les ordres qu'il recevra pour des planches de cypre de toutes dimensions et qualités, livrables à tous les endroits sur le fleuve entre la Nouvelle-Orléans et Natchez, le plus promptement possible et à des conditions raisonnables. Les ordres laissés au comptoir de Washington, Jackson & Co. 93, rue de la Commune, seront promptement exécutés.
11 fev—3m. ANDREW BROWN, agent.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE DE S. VINCENT.
ON y trouvera une grande collection de rosiers et une grande quantité de plantes d'agrément et arbres fruitiers de toute espèce ; le tout de première qualité.
L'établissement est situé dans la rue Harpe, à un ilet du chemin du Bayou où l'on trouvera une enseigne.
21 mars—1mf

OUVERTURE DE L'HOTEL WASHINGTON,
LAC PONTCHARTRAIN.
M. JOSEPH SANTINI a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira l'hôtel ci-dessus le 3 avril pour la réception des visiteurs. La barre sera fournie des meilleures liqueurs. Le restaurant sera sous la direction de M. Mayer et l'on servira à la carte.
L'hôtel ayant été remis à neuf, aucun soin ne sera négligé pour rendre cet établissement digne du patronage des voyageurs et promeneurs. 1 avril—1 juin

A VENDRE OU A LOUER.
La maison et le terrain occupés actuellement par le Dr. Luzenberg près la rue du Canal. Aussi, à vendre une voiture, une paire de chevaux de cabriolet, une excellente vache laitière et différens articles de meubles.
Pour plus d'informations, s'adresser au No. 17, rue des Remparts. 29 mars—10

CLOUS—500 kegs clous fer de Suède, assortis à vendre par J ALBERT, 32, rue St. Louis
9 av

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
AUJOURD'HUI samedi 9 du courant, à 5 heures P. M. sur la Levée, entre les deux marchés, il sera vendu—
La balance de la cargaison du brick Diligente, de Palerme, consistant en figues en paniers, prunes en caisses, amandes écossées, vin de Marsala, crême de Tartre, vermicelle, soufre en poudre et à canon, confiture de cédrat &c &c. et 263 sacs sel grossier.
Conditions à la vente. 9 avril

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu aujourd'hui, samedi 9 avril, à midi précis à la Bourse de la Cité,
12 montres en or patent, anglaises, Lépine, Braguet, etc.
6 Epingles en diamant différent genres.
Diversus bijouteries. 9 av

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu aujourd'hui, samedi 9 de courant, à 10 heures à son magasin d'encan, rue des Magasins, no. 61 vis à vis l'Arcade de Banks.
Une grande quantité de marchandises sèches et habillements.
Aussi—Caisses de chapeaux, bottes et brodequins,
4 caisses cannes.
A MIDI.
50 caisses tabac de la Virginie 1re qualité,
15 barils huile de baleine, 100 caisses blanc de baleine et différents lot de groceries,
17 douz. haches acier fondu. 9 av

PAR E. TASTET.
133, rue de Chartres.
IL sera vendu, aujourd'hui 9 du courant à midi, sur la levée, vis-à-vis la presse à coton 2e municipalité :
Le sloop EXPRESS, du port de 77 tonneaux, ses voiles entièrement neuves, ses agrès, apparaux &c &c.
Conditions : comptant. 9 avril

PAR J. B BLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui, samedi le 9 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 29, rue Conti, pour le compte de qui il appartiendra,
2 caisses étoffes à carreaux, importées et avariées à bord du navire Tremont, capitaine Gillespil. 9 a.

PAR E. TASTET.
133, rue de Chartres.
IL sera vendu, lundi 11 du courant, à 10 heures A. M sur les lieux rue St Philippe No 30 :
Les étagères, comptoirs, vitrières et autres installations de magasin de marchandises sèches.
Aussi—différents articles de meubles.
Conditions : comptant. 9 avril

PAR L. A. GARIDEL.
LUNDI 11 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis entre Chartres et Royale,
44 actions de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Conditions comptant. 9 avril

Verrerie à l'encan.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
MARDI prochain 12 du courant, à 11 heures A. M rue Conti No. 10 entre les rues Chartres et Levée, il sera vendu positivement pour clore une consignation.
Un bel assortiment de verrerie en 500 convenables aux acheteurs.
Conditions au moment de la vente. 9 avril

Négresse à l'encan pour le compte du premier acquéreur.
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan, mercredi 13 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank, par ordre de la Banque du Gaz :
La négresse Lucinde, agée de 24 ans, domestique ce maison. Les titres seulement garantis.
Vendu pour le compte de M. George Jesti, qui n'a pas rempli les conditions de la première adjudication qui lui en a été faite le 31 de décembre 184
Conditions comptant. 9 avril

STEAMSHIP GREAT WESTERN.
Cap. J. HOSKEN, R. N.
Le steamship ci dessus ayant été complètement radoubé est nouvellement chevillé et maintenant en très bon ordre, commencera ses voyages réguliers le 2 avril prochain et partira de Bristol pour New-York. Pour donner plus de facilités au commerce de Liverpool, ce bâtiment alternera ses voyages entre New York et Liverpool, et New York et Bristol. Les jours de départ de Liverpool sont fixés comme suit pour l'année courante :

DE NEW-YORK.	D'ANGLETERRE.
20 avril pour Liverpool.	2 avril de Bristol.
16 juin pour Bristol.	7 mai de Liverpool.
11 août pour Liverpool.	16 juillet de Bristol.
29 septem pour Bristol.	3 septembre de Liverpool.
17 nov. pour Liverpool.	22 octobre de Bristol.

Pour fret ou passage, ou autres informations s'adresser soit en personne soit par lettre à
RICHARD IRVIN,
28 mars 96, rue Front, New York

POUR ST. LOUIS—Le steamer ST. LOUIS, capitaine Joseph N. Converse, partira positivement aujourd'hui 9 courant à 4 heures P. M.
J R SHAW & Co.
9 avril 24, Poydras.

POUR ST. LOUIS—Le steamer ONL. PRATTE, capitaine Casey, partira mardi prochain, à 10 heures A. M. pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à CH. DOANE & Co
9 avril 69, Poydras

POUR LA BALISE.
Le steamer GOV. YELL, capitaine Jonrdan. Mardi, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et la Balize, et tous les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches matin à neuf heures et de la Balize tous les mardis matin à neuf heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à l'extrémité de la rue St-Louis, ou à
DUDOUYT & TELLADE.
8 avril—2 23 Toulouse.

MALLE DES ETATS-UNIS.
Le steamer MONMOUTH, capitaine Swift, partira pour Pass Christian, Mississippi City, Biloxi, Pass Goula, Fort Morgan, Mobile Point, et la Mobile, Samedi 9 avril après l'arrivée des chars de onze heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à
A. G. SLOO. 24 rue du Camp,
Bureau de la malle des Etats Unis.
Le fret sera reçu à bord tous les jours, excepté le dimanche jusqu'à 4 heures P. M.

POUR BORDEAUX—Le navire TECUMSEH, capitaine Ripley, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts de tabac ou 300 balles coton, ou passage, s'adresser à bord ou à
9 av W. HENRY PARKS, 19 St. Charles

POUR MALAGA.
Le navire CLARISSA ANDREWS, capt Cobb, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY,
avril 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire NORTH STAR, capt. S Killington, partira sous peu. Pour fret de 100 balles coton ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY,
9 avril 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire LOO CHOO, capt. Wipper, sera expédié sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY,
9 avril 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK, Mercredi 13.
La goelette MINERVE partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance du fret ou passage pour les triangulaires, ou à s'adresser à bord vis à vis les 1à la presse triangulaires, ou à FOSDICK & BROTH.
9 avril 66, rue du Camp.

POUR ST VALERY, (France)—La barque TARQUIN, capt. Hosmer, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à
LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR GIBRALTAR—Le brick DANUBE, capt. Lane, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
9 a LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR ANVERS—Le navire LUCY, capt. Murphey, partira sous peu. Pour passage s'adresser à
9 a LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR ANVERS—La barque SAXONY, capt. Scudden, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
9a LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR BREME—Le navire MOUNT VERNON, capt. McManus, partira sous peu. Pour passage s'adresser à
9a LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR COWES—La barque BARRINGTON, capt. Barton, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
9a LEVI H. GALE, 93 Commune.

PASSAGE POUR LE HAVRE—Paquebot du 1er mai.—Le paquebot NASHVILLE, capitaine Wood, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis l'Hotel de la Monnaie ou à LEVI H. GALE,
8 av 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire AMERICAN, capitaine Holden, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à
8 av LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR MARSEILLE—La barque SALOMON SALTUS, capitaine Gray, peut prendre 15 passagers.
S'adresser à G. BEDFORD & BECK,
8 avril 24 Douane.

POUR NEW-YORK—La barque MARY, capitaine Crosby, a besoin de 300 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
8 avril 24 Douane.

POUR NORFOLK ET RICHMOND
Le brick VIRGINIA, capt. Jordan, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
7 avril J & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR BALTIMORE.
La barque SALOMON SALTUS sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G BEDFORD & BECK,
7 avril 24, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE.
Le navire LEOPARD, capitaine Snow, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage s'adresser à LEVI H GALE,
7 avril 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire PALMYRA, capitaine Sampson, sera expédié sous peu. Pour fret de 250 balles ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
7 avril 93, Commune.

POUR LES ANTILLES—Un navire de première classe qui sera expédié sous peu a besoin de 300 barils pour compléter son chargement, s'adresser à
7 avril WM. HENRY PARKS, 19, St Charles

POUR LE HAVRE.
Devant partir lundi 11 du courant.
(*Passage seulement*)
Le navire en voilier A. NEW HAMPSHIRE, capt. Riley, partira comme il est dit ci-dessus et pourra prendre une vingtaine de passagers d'entrepont. S'adresser à LEVI H. GALE,
7 avril 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire WALTER, capitaine Christoanson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
6 av J. H. ASHBRIDGE, 26 Commune.

POUR MARSEILLES—Le navire en voilier FRANCE, capitaine Marshall, sera expédié sous peu de jours. Pour fret de 300 balles coton ou passage s'adresser à bord ou à L H GALE,
6 avril 93, Douane

PASSAGE POUR LE HAVRE—Le beau navire CLINTON, capitaine Hartley, sera expédié demain pour le port ci-dessus, et peut prendre quelques passagers de plus, si application immédiate en est faite au capitaine, à bord, vis à vis la presse à coton d'Orléans, ou à
6 avril L. H. GALE, 93, rue Commune.

POUR LE HAVRE—Le nouveau navire GEORGE STEPHENS, capt Cushing, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY.
4av 73, Camp.

POUR LE HAVRE—La barque fine voilière FANNY, capt Crowell a besoin de 350 balles. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
4av J H ASHBRIDGE, 27, Camp.

POUR TAMPICO—Le brick APALACHICOLA, capitaine Cornser, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
1er av 56 V. Levée.

POUR MATAMOROS—La goelette WM. BRYAN, capitaine Morse, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
29 mars 56, Vieille Levée.

POUR VERA-CRUZ—La goelette américaine EDWIGE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
6 mars BLANCHARD, EIMER & Co.

POUR LE HAVRE,
Le navire SEA LION, capitaine D. Howe, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord vis à vis l'hotel de la monnaie ou à S & J P WHITNEY,
30 mars 73 Camp

POUR HAMBOURG—Le navire MARGRAVE, capitaine Baily, partira sous peu. Pour fret de 800 balles coton ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE,
29 mars 93 Commune.

POUR LE HAVRE.
Le navire français de première classe le LOUIS XIV, capitaine Page, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord sera expédié très promptement. Ce navire peut encore prendre à fret l'encombrement de quelques centaines de balles de coton, et loger des passagers dans sa magnifique dunette. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à T. OXNARD Jr.
21 mars—1f No. 12, Bank Ally.

A VENDRE à bas prix pour cause de départ, une superbe harpe de Chaillot. Pour les conditions, s'adresser à WEIL FRERES
6 avril—4 No. 241, rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

Bottes, Souliers et Brodequins, Marchandises sèches &c. &c.
PAR J. A. BEARD & co.
ACTUELLEMENT en débarquement, il sera vendu samedi, 9 du courant, au magasin rue du Camp, vis à vis l'auction Mart
Un grand assortiment de marchandises fraiches, consistant en :
75 caisses bottes, souliers et brodequins;
10 do do pour dames,
26 do Chapeaux à la mode;
Aussi—Un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en :
Mousseline imprimées, calicots, toile blanche et écrue
Conditions, comptant—Vente positive. 8 av

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi le 9 du courant, à 10 heures de matin, à son magasin d'encan, No 29 rue Conti
2 caisses mousseline laines, 5 caisses de jaconats, 8 caisses indiennes françaises, d'une qualité supérieure, 12 caisses coutil fil, 6 caisses toile d'Irlande et une variété d'autres articles. 8 av

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu lundi, le 11 du courant, à 5 heures P. M sur la Levée vis à vis des nouveaux magasins à tabac 2de Municipalité.
1 00 barils de charbon anglais. 5 av

VENTE RENVOYEE.
PAR S GUINAULT.
IL sera vendu mardi, 12 avril 1842, à dix heures précises, de matin, à l'encoignure des rues Bourbon et Ste. Anne, pour cause de départ.
Un lot de meubles meublans, consistant en tables à manger et à jeu, bois de lits, sofa, une superbe armoire à glace, chaises, glaces, bureaux, lampes, ainsi qu'un lot de batterie de cuisine.
Conditions, comptant. 6 avril

PAR S GUINAULT.
IL sera vendu samedi 9 avril 1842, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Royale et Chartres,
La négresse JANE ROPOLLO, âgée d'environ 20 ans étant dans le pays depuis l'âge de 12 ans, bonne, blanchisseuse, blanchisseuse et repasseuse, parlant français, anglais et espagnol, garantie des vices et maladies, prévues par la loi.
Conditions —Comptant.
L'acte de vente chez J. Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 avril

Superbe canot pour partie de plaisirs
PAR J. A. BEARD & co.
IL sera vendu à l'encan, Samedi 9 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité
Le superbe canot (yacht) neuf et fin voilier, FANNY ELLSLER, de 23 tonneaux 56/95mes, monté dans un genre des plus coûteux et des plus élégants. Il marche supérieurement et est digne de l'attention des amateurs. Le propriétaire partant de la ville, le fait vendre sans réserve.
Conditions—Moitié comptant, et le reste à six mois de crédit, un billet endossé à la satisfaction du vendeur.
7 avril—3

PAR J LEVY
SAMEDI, 9 du courant, il sera vendu à onze heures, rue du Canal, No. 13,
10,000 briques à feu anglaises.
10,000 do de Baltimore. 7 avril

Billets de la banque des Améliorations
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
SAMEDI prochain, 9 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, il sera vendu sans réserve, la négresse MARY ANN, âgée de 18 ans, avec son enfant de 6 mois, garantie sous les rapports, domestique de maison, et sachant faire un peu de tout.
Conditions:—Comptant, payable en billets de la banque des Améliorations.
L'acte de vente, chez Félix Percy, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 avril

PAR A. FERNANDEZ.
SAMEDI, 9 du courant, à 4 heures p. m. au no. 11, rue Conti, par ordre du major Isaac Clark quartier maître de l'armée des E. U. pour le compte des E. U.
21 tierçons et 3 caisses, une grande quantité d'habillements militaires, etc, consistant en habits, jaquettes, pantalons, chemises, casquettes, canapés, havre sacs, sac de campemens, moustiquaires, etc.
Conditions comptant, en espèces. 7 av

MEUBLES! MEUBLES! MEUBLES!
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu lundi, le 11 courant, à 10 heures et demie au magasin de meubles, no. 18 rue Royale:
Un superbe assortiment de meubles neufs des meilleurs ateliers, offrant une bonne occasion aux acheteurs de se meubler à bon marché, attendu que le tout sera positivement vendu sans réserve:
Tables à diner d'allonges, tables rondes, tables grecques à diner et tables communes,
Tables rondes, à cartes et à ouvrage,
Bois de lits en acajou et érable,
Sofas en crain, gardes mangers, ottomanes,
Coussines en acajou et noyer noir,
Commodes lond en cèdres et communes, secrétaires à glaces et pupitres, secrétaires communs, bureaux élégants, do communs, sideboards de divers genres et qualités, armoires en acajou et cerisier, glaces à salon et pour toilette, berceaux en cuivre et en bois, chaises de bureaux, porte chapeaux et porte parapluies, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles.
AUSSI: 15 réfrigérateurs. Ceux qui se trouvent avoir besoin de cet article peuvent être persuadés que ces articles sont des mieux manufacturés
Vente positive et conditions comptant. 7 av

Barre, Etagères et Meubles d'une maison de pension.
W. H. ROSERTSON & Co. A. J. FERNET, Encanteur.
IL sera vendu à l'encan samedi 9 du courant, à 4 heures et demie, à l'encoignure des rues du Levée, à l'encoignure des batiments triangulaires—
Le stock et l'installation d'une barre consistant en vins, eaux de vie, comptoirs, étagères, &c. Aussi, les meubles d'une maison de pension se composant de ce qui peut convenir à 30 pensionnaires, tels que lits, literies, matelas, poêle de cuisine &c.
C'est une bonne occasion pour une personne qui désire commencer ce genre d'affaires, la barre est bien achalandée et le loyer est très peu élevé, l'acquéreur pourra se procurer un bail.
Vendu pour le compte du propriétaire qui quitte la ville. Conditions comptant. 6 av

Vente positive de superbes pianos.
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan samedi 9 du courant, à 10heures au magasin rue du Camp, vis à vis l'Auction Mart
7 beaux pianos supérieurs envoyés par le facteur.
Vendus sans réserve.
Conditions—comptant. 6 avril

PAR E. TASTET.
No. 133, rue de Chartres.
IL sera vendu samedi, le 9 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur les lieux, le cabaret situé à l'enc. Marigny et Amour.
Aussi—Les ustensiles de cuisine.
Conditions—Comptant. 6a

PAR E. TASTET.
133, rue de Chartres.
Succession de John B. F. Chandler
IL sera vendu samedi, 9 avril prochain, à 10 heures sur les lieux, rue Poydras, No. 10, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, en date du 28 mars 1842,
Le stock entier de groceries appartenant à la dite succession.
Aussi le bail du magasin jusqu'au 1er novembre 1842.
30 mars

Vente à l'amiable.
PAR J. A. BEARD & Co.
Pompe à incendie, lançant 60 gallons à la minute et de la force de 4 hommes.
CETTE pompe a obtenu le prix en 1838, à une assemblée de la société des pompes à New York à la foire de Castle Garden, pour avoir lancé huit pieds plus haut avec 4 hommes, qu'une pompe de Boston avec 24 hommes.
Si cette pompe n'est pas vendue sous peu à l'amiable, elle sera mise à l'encan.
Cette pompe serait de grande valeur pour une presse à coton ou un grand magasin. 30 mars

VENTE SANS LIMITES.
Propriété améliorée au faubourg Tremé.
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan, Jeudi 14 avril prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, la propriété de valeur ci-après décrite, située dans le quartier du faubourg Tremé et louée à de bons locataires, savoir :
Un certain lot de terre No. 3, faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Douane et Robertson, mesurant 48 pieds 9 pouces et 9 lignes de face à la rue Villeré, sur 92 pieds 11 pouces entre lignes parallèles, mesure anglaise; ensemble avec deux maisons construites en briques, avec cuisines également en briques dans le fond, la cour est pavée et il y a des citernes.
Conditions—$1000 comptant, $1000 à six mois, $1000 à 12 mois, et le reste à 18 mois en billets de crédit
L'acte de vente en l'étude de C. Pollock, aux frais de l'acquéreur.
On pourra traiter à l'amiable avant le jour de la vente et le plan peut être examiné à l'Auction Mart, sous du Camp.
7 mars—7,12,16,20,24,30,4,8,10,11,12.

Vente de syndic,
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
SAMEDI 7 mai prochain, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 28 mars 1842, et sous la direction de M. J. Sauvinet, syndic des créanciers de F. Crocker, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, à midi, les propriétés suivantes, abandonnées par le dit Crocker à ses créanciers, savoir:
1o Quatre terrains contigus, situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos. 2, 14, 15 et 16 de l'îlet D conformément au plan dressé par Joseph Pilié, le 16 mars 1832, et déposé en l'office de L. T Caire, notaire ; le lot No 2 mesure 27 pieds 9 pouces 8 lignes face à la rue Claiborne, sur 120 pieds de profondeur, et 37 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne du fond qui le sépare du lot No 11, et les lots Nos 14, 15 et 16 mesurent chacun 4 pieds de face à la rue St Philippe, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les batisses et améliorations qui existent dessus.
2o Un lot de terre contigu à deux des lots précédents, et mesurant 60 pieds de face à la rue St Philippe, sur 110 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Claiborne, dont il forme l'encoignure, ensemble les améliorations qui s'y trouvent.
3o Un ilet de terre situé au faubourg Washington, désigné par le No. 64 suivant un plan de Ritchie & co. en date du 8 novembre 1836, ledit îlet compris entre les rues de l'Agriculture, de l'Industrie et Mathilda, et une propriété de M. L. B. Macarty et composé de 11 lots dont les numeros 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds face à la rue Mathilda, sur une profondeur de 119 pieds, le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Mathilda et de l'Agriculture, mesure 31 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la première sur 119 pieds de profondeur et le lot No. 11 formant l'encoignure des rues Mathilda et de l'Agriculture, mesure 31 pieds 1 pouce 1 ligne face à la première sur 119 pieds de profondeur et face à la seconde.
4o. Deux lots de terre situés derrière cette ville, habitation Fleytas, désignés par les nos. 3 et 4. de l'îlet No. 6, d'après le plan de Bourgerol du 24 décembre 1836 ; le No. 3 mesure 23 pieds 9 pouces 2 lignes face à la rue de l'Esplanade, 23 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne du fond, sur 99 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne de profondeur limitrophe au No. 1, et 99 pieds 3 pouces 6 lignes sur l'autre ligne de profondeur limitrophe de la propriété de la famille Coquet.
Le Lot No. 4 mesure 24 pieds 7 pouces face à la rue du Quartier, et 26 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne du fond; 99 pieds 3 pouces, 5 lignes, sur la ligne de profondeur limitrophe au No. 3, et 99 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne de profondeur qui le sépare de la propriété Coquet, ensemble les améliorations qui existent dessus.
5o Un lot de terre situé à Mandeville, paroisse St-Tamany, désigné par le No 2 de l'îlet No 8, suivant le plan de Bringier, du 14 janvier 1834, mesurant 60 pieds face à la rue Claiborne, sur 235 pieds de profondeur lignes parallèles, borné du côté droit par le No 3 et à gauche par les Nos. 4, 5, 6 et 7, le tout mesure française.
6o 3 lots de terre situés au faubourg Marigny, désignés par les Nos 7 et 9, le lot No. 7 de l'îlet 6, formé l'encoignure des rues des Français et de la Vertu, et mesure 60 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur, face à la rue de la Vertu, borné du coté par le No. 6 et dans le fond par le No 8, et le lot No 9 de l'îlet 97, situé au faubourg Marigny, forme l'encoignure des rues des Français et de la Vertu, mesure face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds de profondeur, borné du côté par le No. 10, et de l'autre part par le No. 8, le tout mesure française.
7o. Un lot de terre situé près de la [illegible] Christiana, comté de Hancock, Etat du Mississipi, désigné sur le plan fait par Sergt. le 6 juin 1839, par le No. 22, ayant un demi arpent de face au Golfe du Mexique, sur 30 arpens 60 pieds sur la ligne du No. 20, et 25 arpens 75 pieds sur la ligne qui le sépare du No. 22, et 60 pieds sur la ligne du fond.
ESCLAVES
1o. Une négresse nommée Joséphine, âgée d'environ 41 ans.
2o. Une négresse nommée Sophie, âgée d'environ 46 ans.
3o. Un nègre nommé Peters, âgé de 31 ans.
4o. Un griffe nommé Auguste, âgé de 27 ans.
5o. Un nègre nommé Henry, âgé de 24 ans.
6o. Une négresse nommée Kelly, âgée de 20 ans, avec son enfant, Georgina, âgée de 9 ans.
7o. Une négresse nommée Caroline, âgée de 22 ans.
Conditions: Les 4 lots de terre désignés par les Nos 2, 14, 15 et 16, et tels qu'ils sont plus particulièrement désignés ci dessus, sous le No 1, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent seront vendus en bloc, et payables comptant : toutes les autres propriétés immobilières et esclaves seront payables un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, avec la clause que les billets ainsi fournis et qui ne seront pas exactement payés à l'échéance, porteront intérêt de 10 pr. ct. jusqu'à parfait paiement.
Les actes passés par devant Soghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 avril—3,19,7

PAR JOS. A. BEARD & Co.
Vente de chevaux, voitures, bestiaux, etc.
Aux écuries de Tattersalles, rue St. Charles, les mercredis et samedis à 11 heures A. M. Les animaux devront être amenés la veille de la vente au soir.
Le livre d'entrée est tenu aux écuries et au bureau de la maison d'encan, rue du Camp 26 m—

CIGARES et Conserves—120 000 cigares assortis, 30 caisses confitures et 3 du gelée, récemment en débarquement du steamer Natchez de la Havane, à vendre par F. REYNAUD,
9 av 16, Bienville.